

VAL
ET
CHATILLON



BULLETIN D'INFORMATION

MUNICIPAL

Décembre 88

Mes chers concitoyens,

L'année 88 touche à sa fin.

Cette année riche en élections (7 en 7 mois) marque surtout la fin d'un mandat municipal puisque que moins de 3 mois nous séparent de la prochaine échéance.

Cependant, cette année 88 n'en a pas moins été décisive au niveau des projets et des orientations prises par la commune. Chacun a, en effet, pu constater les modifications sensibles du paysage au coeur du village.

Avant d'y revenir en détail plus loin, il est important de se poser une question fondamentale, et bien sûr, de tenter d'y répondre :

QUEL AVENIR POUR VAL ET CHATILLON ?

Après la disparition des usines textiles qui ont fait la prospérité de notre commune, ont suivi la régression démographique, la désertification, le vieillissement de la population et l'appauvrissement socio-économique.

- Que peut-on faire pour inverser cette tendance ?

- Et d'abord, est-ce souhaitable ? Parce que finalement, cette dernière question se pose si l'on a la conviction que "c'est foutu " et que de toute façon ce village est bien agréable et tranquille pour y jouir d'une retraite bien méritée.

Par contre, si l'on aime ce village au point de souhaiter que ses enfants ou ses petits enfants puissent y rester et y vivre, alors on se doit de tout tenter pour y parvenir.

CAR, IL N'Y A PAS DE ZONE CONDAMNÉE, IL N'Y A QUE DES POTENTIELS INEXPLOITÉS.

Cependant, ne nous y trompons pas : VAL est quasiment retourné à la situation d'avant 1850 !

A cette époque, pas d'usines, quelques maisons éparpillées. Si aujourd'hui il y en a d'autres, elles sont fermées ou en ruine.

Pourtant, ce pénible constat ne doit pas nous abattre, bien au contraire.

Que l'on médite ceci :

Si VAL a prospéré fin 1800, début 1900, c'est parce que des personnes ont su exploiter les opportunités du secteur propres au contexte de l'époque.

Ces opportunités s'appelaient : main-d'oeuvre, développement de l'industrie du textile, présence de l'eau pour faire tourner les machines, etc...

Aujourd'hui, cela a vécu et il est inutile de s'apitoyer sur les ruines de ses usines.

Mais aujourd'hui, il existe - tout comme en 1800 - d'autres opportunités qu'il faut exploiter et qu'il faut adapter au contexte actuel.

Ces opportunités s'appellent maintenant : temps libre,

développement touristique, massif forestier, activités de loisir.

Car pour moi, il est clair qu'un redéveloppement ne peut passer que par une exploitation touristique de nos atouts.

Des atouts, nous en avons et nous avons même des partenaires pour nous aider à les valoriser : le Club Vosgien, la société de pêche du Roseau de la Haute Vezouze, le Pays d'Accueil du Donon, pour ne citer que ceux-là.

Certes, il y a un travail considérable à accomplir car on inverse pas une tendance désastreuse du jour au lendemain.

S'il en était besoin, je vous livre le point de vue du ministre concerné lors d'un entretien accordé au " Quotidien du Maire " du 04 novembre 88 :

Le Quotidien. Monsieur le ministre, vous avez dit que vous vouliez « préparer le développement de cette industrie du futur qu'est le tourisme ». Quel rôle attribuez-vous aux maires dans cette préparation ?

Olivier Stirn. J'attends beaucoup des maires car le succès du tourisme (le résultat amélioré, notamment en matière de devises et en matière d'emploi) dépend de tous les acteurs de la vie économique et politique.

Il faut que non seulement les professionnels du tourisme fassent tout ce qu'ils peuvent, mais il faut aussi qu'en dehors de l'Etat, les collectivités locales et notamment les communes, s'adaptent aux nouveaux besoins du tourisme

international français.

Il faut donc que les maires se passionnent pour le tourisme, il faut qu'ils comprennent qu'ils ont, par lui, dans beaucoup de cas, une occasion exceptionnelle de créer des emplois. Il faut que les maires sachent, par exemple, que depuis deux ans, le tourisme a créé 50 000 emplois nets en France et que peu d'industries en ont fait autant. Je souhaite que les maires se mobilisent pour améliorer les conditions touristiques de leur commune et éventuellement de leur région.

Quand on sait que pour certains, le tourisme c'est des papiers gras au bord du chemin qui proviennent d'un casse-croûte acheté ailleurs, l'on se dit qu'il y a effectivement du travail à accomplir et qu'il faut donc d'abord changer les mentalités.

Ça n'est pas le plus facile mais c'est pourtant le point de passage obligé au delà duquel les décideurs locaux pourront enfin travailler efficacement.

Et tel est mon objectif.

Le Maire :



Alain GERARD

NOS GRANDS AINES

- 3 -

Nos plus respectueuses salutations à :

- nos doyennes :

- . Mme WOLFF Angèle, née le 06/10/1893
- . Mme FENDRICH Joséphine, née le 01/09/1898

- nos doyens :

- . M. GERARD Raymond, né le 14/03/1899 (Maison de retraite de Badonviller)
- . M. BLAISE Georges, né le 30/01/1901

NOS JOIES

- . BITSCH Laura née le 17/11/1988
- . BURGUN Amanda née le 14/02/1988
- . CARO Laura née le 17/01/1988
- . CHAFFIN Alexandre né le 16/08/1988
- . CHATEL Jonathan né le 16/06/1988
- . PERQUIN Yoann né le 18/09/1988

MARIAGES

- . PERCOT Franck et JACQUEMIN Myriam, mariés le 05/11/1988
- . WELSCH Stéphane et FEUILLERAT Michèle, mariés le 16/04/1988

NOS PEINES

- . TONNERRE Louise Vve ADRIAN décédée le 22/12/1987
- . AUBRY Marguerite ép. CLEMENT décédée le 07/05/1988
- . BREGLER Joseph décédé le 20/03/1988
- . CLEMENT Marie Vve JACQUES décédée le 16/02/1988
- . CLIPFEL Léon décédé le 28/06/1988
- . DEHLINGER Joseph décédé le 29/05/1988
- . FEYS Odette ép. HAFFNER décédée le 12/06/1988
- . GERMAIN Léonie Vve DRADAINÉ décédée le 01/05/1988
- . KUHL Joséphine décédée le 05/04/1988
- . MATHYS Gilberte ép. CAYET décédée le 04/11/1988
- . MULLER Marie Vve ERHART décédée le 08/08/1988
- . PIOT Paul décédé le 16/06/1988
- . REY Joséphine éo. SIMON décédé le 01/09/1988
- . VASSEUR Jean-Baptiste décédé le 26/03/1988

CARTE D'IDENTITE : durée de validité : 10 ans

Pour une première demande, fournir un extrait d'acte de naissance, 2 photos d'identité et un timbre fiscal à 115 F.

Pour un renouvellement, fournir l'ancienne carte, 2 photos d'identité et un timbre fiscal à 115 F.

PASSEPORT : durée de validité : 5 ans

Pour une première demande, fournir une pièce d'état-civil (carte d'identité ou extrait d'acte de naissance), 2 photos d'identité et un timbre fiscal à 350 F.

Pour un renouvellement, fournir le passeport périmé, 2 photos d'identité et un timbre fiscal à 350 F.

PERMIS DE CONSTRUIRE, AUTORISATION DE TRAVAUX :

Pour tous travaux ou modifications -quels qu'ils soient- venir se renseigner en mairie. Cette démarche vous évitera d'éventuelles complications désagréables pour vous comme pour nous.

ALIGNEMENT :

Le plan d'alignement des rues impose une servitude de reculement à tous les propriétaires concernés. Son application reste justifiée, même si la commune n'est plus en expansion.

PRIX DE L'EAU : 2,430 F./ m³ toutes taxes comprises.

BASES DE CALCUL DE LA REDEVANCE DES ORDURES MENAGERES :

La redevance des ordures ménagères est composée d'une partie fixe et d'une partie proportionnelle:

- partie fixe pour 1 personne : 134 F.
- pour 2 personnes: 215 F.
- pour 3 personnes: 269 F.
- et plus

- partie proportionnelle : 1,2 % de la valeur locative.

IMPOTS LOCAUX :

Taux communaux : Taxe d'habitation : 1,98%
 Taxe sur le foncier bâti : 4,03%
 Taxe sur le foncier non bâti : 12,96%
 Taxe professionnelle : 4%

par comparaison, notons les taux moyens communaux au niveau départemental

Taxe d'habitation : 12,34%
 Taxe sur le foncier bâti : 13,78%
 Taxe sur le foncier non bâti : 17,33%

TARIF DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES :

	location de la buvette	location de l'ensemble
pour organisation de repas ou de bals : sociétés ou associations locales de Val	100 F.	250 F.
pour organisation de repas : habitants de Val	200 F.	410 F.
Supplément pour chauffage	60 F.	120 F.

TARIF DE LOCATION DE L'ECHAFAUDAGE :

50 francs le premier jour, puis 10 F./ jour les jours suivants.

PRIX DES CONCESSIONS AU CIMETIERE :

concession cinquantenaire : 400 francs, concession trentenaire : 250 F.

ALIMENTATION EN EAU POTABLE :

Il est rappelé que la commune fournit gratuitement le tuyau P.V.C. pour remplacer le tuyau de plomb.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES :

- Mairie : 83 42 51 07
- Gendarmerie : 17 ou 83 42 50 11
- Pompiers : 18
- Médecins :
 - Dr RAVOT : 83 42 51 34
 - Dr SEYER : 83 42 63 99
 - Dr WALTER : 83 42 50 15
- Infirmière : Mme APEL : 83 42 51 90
- Ambulances :
 - S.A. GUARDIA-STRICHER : 83 42 52 25
 - S.A. WECKERLE : 83 42 50 56
- Taxi : WECKERLE : 83 42 50 56
- Assistante sociale : 83 42 55 55 (Mme MARET)

-----ooo0ooo-----
- CONCOURS DES MAISONS FLEURIES -

Classement établi par le jury communal :

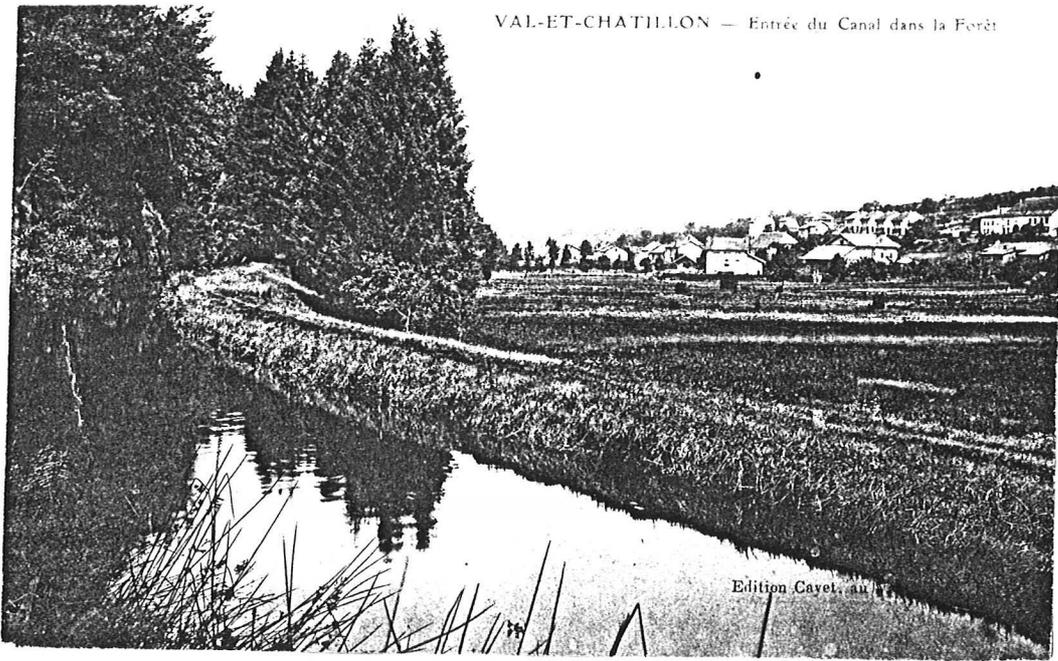
1ère catégorie : Maison avec jardin visible de la rue

- 1) DARDAINE Roland - 11, rue de Chatillon
- GIQUEL André - 7, rue Rayeterre
- 3) CLAUDE Georges - 9, rue de Chatillon
- 4) GENELOT Odette - 22, rue Martinchamps
- 5) MARIE Jeannot - 12, rue de Cirey

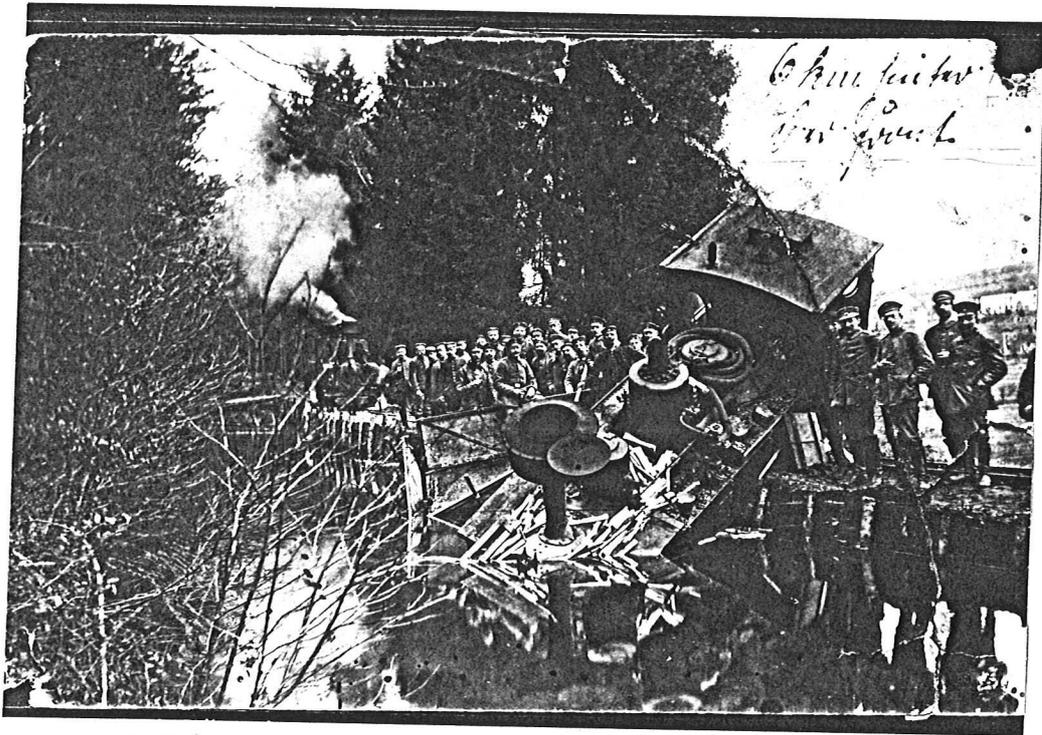
2ème catégorie : Maison avec décor floral sur la voie publique

- 1) PIOT Lucie - 8, rue de la Traverse
- 2) ZENNER Andrée - 14, rue de Chatillon
- 3) LABOLLE Jean - 67, grande rue
- 4) MAIRE Gilbert - 16, rue de Chatillon
- 5) CHOWANSKI Georges - 19, rue Jean Mariotte
- 6) FOURNIER Robert - 6, rue Rayeterre
- 7) HERY Raymond - 13, rue de Chatillon
- 8) GUENAIRE Henri - 4, rue Beau Soleil
- KUHNER Pierre - 1, grande rue
- 10) FERRARIO Marcel - 18, rue de Morval

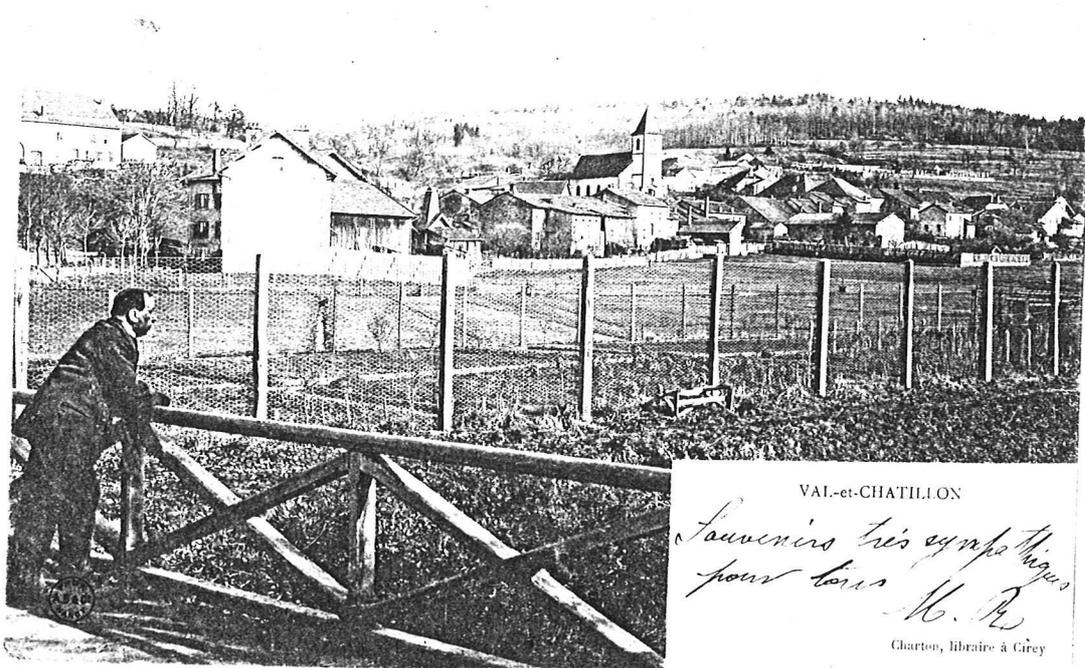
-----ooo0ooo-----



Edition Cavel, au



*Chemin de fer
de la forêt*



VAL-et-CHATILLON

*Souvenirs très sympathiques
pour tous M. P.*

Charton, libraire à Grey

LA RIVIERE EST NETTOYEE

Le moins que l'on puisse dire est que cela s'imposait. Si les truites l'ont quelque peu désertée du fait des travaux, elles reviendront plus belles encore. En effet, cette rivière étouffait sous la végétation et la carence de luminosité était néfaste au développement des plantes aquatiques et du poisson (petite truite). Pour une efficacité accrue, le nettoyage s'impose également en amont, sur le territoire de Saint-Sauveur et Petitmont.

LE CANAL EST CURE ET REMIS EN EAU

- Cela s'imposait pour plusieurs raisons :
- soulager le Bajeu en cas de fortes crues (l'eau qui passe dans le canal ne passe pas dans la rivière: Lapalice)
 - alimenter le plan d'eau par un débit important si c'est nécessaire sur le plan piscicole
 - permettre une utilisation éventuelle de la chute (qui reste somme toute un point stratégique)
 - permettre une exploitation touristique (parcours de pêche à la mouche, évolution de petits engins de navigation, etc..)

PLAN D'EAU

Nous rappellerons que l'ensemble de ces terrains ne se prêtait pas à autre chose.

Ce plan d'eau, d'une superficie de 2 Ha, a un double but :

- valoriser notre village-vallée en lui donnant une autre image de marque
- développer l'halieutisme (science de la pêche) à des fins de loisir d'abord, à des fins touristiques ensuite.

Une convention a déjà été passée avec la Société de Pêche du Roseau de la Haute Vezouze qui en aura l'exploitation piscicole.

Cette dernière doit être un partenaire nous permettant de valoriser et d'exploiter à des fins touristiques la conjugaison des éléments que sont l'eau et le poisson.

Enfin, et dans un deuxième temps, toutes les activités de surface possibles sont envisageables (canotage, pédalos, etc...)

ZONE ARTISANALE

La réhabilitation des bâtiments restants de l'usine Bechmann devrait permettre d'accueillir quelques artisans et peut-être plus.

Dans cette affaire, notre souci primordial est de sauvegarder quelques bâtiments et d'avoir un montage financier de l'opération de réhabilitation permettant d'appliquer des coûts de loyer très bas, donc compétitifs.

Cela devrait être possible si tout le monde joue le jeu.

Pour l'instant, l'entreprise Etienne -qui tente de commercialiser un bon produit- fait figure de précurseur.

LA COTONNIERE (ex usine BRAND) ET L'INTERVENTION DE L'E.P.M.L.

(E.P.M.L. : Etablissement Public de la Métropole Lorraine)

Une des grandes satisfactions de cette année est d'avoir réussi à s'assurer du concours de l'E.P.M.L. à la suite de la visite de Monsieur le Préfet CARLI

L'E.P.M.L. -qui traite les grandes friches industrielles sidérurgiques (Pompey, Neuves-Maisons, etc...)- intervient pour la première fois sur une friche industrielle textile.

En plus d'une étude d'aménagement prenant en compte l'ensemble de la vallée, l'E.P.M.L. devrait financer des travaux de réhabilitation et de démolition.

Les grandes orientations ne sont pas encore définies, mais d'ores et déjà, il s'agit d'un coup de main intéressant, non seulement sur le plan financier, mais également au niveau de l'expérience dont peut nous faire bénéficier cet intervenant.

-----oooOooo-----

LA MAIRIE S'INFORMATISE

Le secrétariat de mairie est maintenant doté de cet outil moderne qu'est l'informatique.

Certaines tâches manuelles fastidieuses et longues devraient ainsi être reléguées au rang des oubliettes (c'était notamment le cas des facturations de l'eau et des ordures ménagères).

Cet équipement informatique a pu se faire grâce à une démarche concertée de l'E.P.C.I. (Etablissement Public de Coopération Intercommunale), qui permet à 6 communes (d'autres suivront) de bénéficier des prix d'un achat groupé exceptionnellement subventionné à 50% et de travailler sur le même matériel. Ce dernier point est important car les secrétaires de mairie concernés pourront se concerter pour résoudre mutuellement les problèmes rencontrés et ainsi mieux maîtriser cet outil moderne.

Les communes à l'heure de l'informatique



Suite à la proposition d'informatisation faite par l'EPCI des Lacs, un certain nombre de communes se sont montrées part prenantes. Des visites avaient été organisées pour les élus et les délégués EPCI dans des centres informatisés et une étude préparatoire à l'informatisation des communes faite par Catherine Barbier, leur avait été soumise.

Après acquisition du matériel et une initiation préalable, des maires, secrétaires de mai-

rie, délégués EPCI des communes de Badonviller, Saint-Pôle, Pierre-Percée, Peyonne, Angomont et Val-et-Chatillon, se sont retrouvés à la MJC d'Angomont pour deux journées de formation en vue de l'utilisation d'un logiciel de comptabilité, sous la responsabilité de M. Lionel Lortet de la compagnie « Magnus ». D'autres séances similaires sont prévues pour l'utilisation d'un logiciel de facturation, exemple : ordures ménagères, etc. et un autre de traitement de texte.

Cette redevance instaurée en 1984 (pour remplacer la taxe inadaptée) peut paraître à certains bien injuste si l'on considère qu'elle n'évolue pas exactement en fonction du nombre de personnes au foyer.

En effet, si une personne paie 100 francs, 3 personnes ne paieront pas 300 francs, mais nettement moins.

Il y a donc là, pour certains, une injustice.

Pourtant, le souci du Conseil Municipal en 1984 était bien d'instaurer une redevance équitable pour tous.

En fait, le problème n'est pas aussi simple à résoudre et l'idée de départ était de ne pas pénaliser les ménages. Car si la redevance ne tenait compte que du nombre de personnes au foyer, nous aurions : une personne seule : 100 F., un couple et 4 enfants : 600 F.

On pourrait considérer qu'il y a là aussi une injustice car le volume d'ordures ménagères n'est pas nécessairement proportionnel au nombre de personnes vivant au foyer. Par ailleurs, qu'il y ait 6 personnes ou une seule, le service de ramassage y effectue un arrêt.

Il serait malgré tout souhaitable que cette redevance soit revue dans un proche avenir, d'autant que son calcul et sa facturation sont des plus compliquées pour le secrétariat.

-----oooOooo-----

SALON "ENTREPRENDRE 88", Porte de Versailles à Paris

La quatrième édition de ce salon, qui se tenait du 4 au 8 novembre dernier était particulièrement destinée aux créateurs d'entreprise. Ces derniers pouvaient y trouver toutes sortes de renseignements et d'opportunités, notamment des propositions d'accueil de la part des communes...et c'est bien pour cette raison que VAL-ET-CHATILLON y était présent.

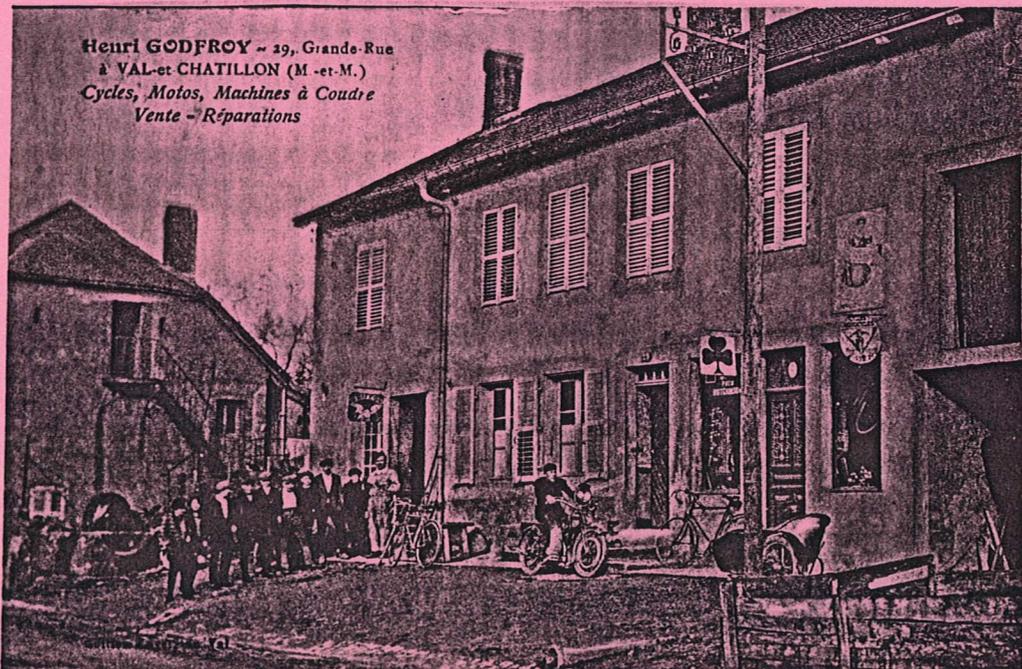
Un fascicule présentant la commune et ses atouts y a été distribué et certains contacts ont été pris.

En attendant, on peut toujours rêver.

Toutefois, il apparaît d'ores et déjà comme certain que la répétitivité de ce genre de démarche peut être fructueuse à terme, de nombreuses communes l'ayant testée avec succès.

-----oooOooo-----

Henri GODFROY - 29, Grande-Rue
à VAL-et-CHATILLON (M-et-M.)
Cycles, Motos, Machines à Coudre
Vente - Réparations



Voici fidèlement retranscrit (à la virgule près), le rapport de constatations que le Maire de VAL-ET-CHATILLON a pu faire le 20 novembre 1918:

V A L - E T - C H A T I L L O N

L I B E R E

-----o-----

Le 20 novembre 1918, trois jours après le départ des Allemands, et à un jour près quatre années après l'expulsion (le 21 novembre 1914 de toute la population du Val, le Maire a pu rentrer dans la Commune déserte et silencieuse, où ne se trouvait pas âme qui vive, et y constater, non sans une profonde émotion, ce qui suit :

VAL-ET-CHATILLON, malgré les dommages éprouvés, qui se chiffrent par millions, surtout à cause des Usines, serait HABITABLE dès maintenant, si la question du ravitaillement était résolue. C'est un village extraordinairement et providentiellement conservé, quand on songe que les Allemands y sont restés ABSOLUMENT SEULS ET MAITRES pendant quatre ans, puisqu'AUCUN habitant ne fut autorisé à y rester, et quand on le compare à n'importe quel village occupé par l'ennemi aussi longtemps et sans le moindre contrôle.

1° MAISONS. - Sauf quelques très rares maisons, qui n'ont plus ni portes ni fenêtres, les immeubles ont leurs toitures en bon état, leurs portes, fenêtres, persiennes, planchers, escaliers, voire même leurs vitres pour la plupart. Dans les maisons, il y a des meubles qui probablement ne sont pas ceux du propriétaire ou du locataire, et qui ont été mélangés, mais des meubles tout de même, dont l'état paraît passable sous réserve d'un examen plus attentif, des meubles essentiels, tels que lits, sommiers, tables, chaises, armoires, fourneaux, etc. Par exemple, pas ou peu de matelas, pas de literie, pas le moindre linge ou vêtement. En résumé, chaque maison conserve assez de mobilier pour la rendre habitable immédiatement, comme elle était habitée à la veille même de l'évacuation allemande. Ne pas compter cependant retrouver ses souvenirs personnels, tels que papiers, cadres, photographies, etc. La maison du Maire, notamment, a été absolument déménagée: il n'y reste que des meubles disparates, apportés de différents côtés, mais rien de ce qui lui appartenait.

Chatillon est dans le même état. Le presbytère est non seulement vidé et saccagé, mais l'immeuble lui-même a été très endommagé par des obus. L'Eglise, la Mairie, les Ecoles, la Tontine, le Patronage, la Salle de gymnase sont intacts, en tant que bâtiments. Les salles d'école servent de garde-meubles.

2° USINES. - La Société Cotonnière Lorraine et l'Usine Bechmann n'ont plus de matériel, pas même un boulon! Machines à vapeur, dynamos, transmissions, métiers, etc., ont été démontés et emportés en Allemagne il ne reste rien qui puisse laisser deviner au passant qu'il y eut là des filatures et des tissages. Papiers, comptabilité, coffres-forts ont disparu sans laisser la moindre trace. C'est une perte considérable. Cependant les constructions sont debout; mais les toitures, dépourvues de leur zinguerie, exigent des soins urgents.

Aux lieux et places du matériel industriel, sont des écuries partout et les salles des usines sont tellement cloisonnées et compartimentées qu'il est impossible de les reconnaître : c'est un dédale (surtout à la Cotonnière lorraine) où l'on se perd. Les bureaux et bâtiments à étage sont des chambrées. Dans chaque usine, il y a une installation, avec approvisionnement de bois en grume, pour faire de la fibre de bois, qui vraisemblablement servait à faire les paillasses des soldats et des prisonniers. Ces installations sont actionnées par des machines à vapeur mi-fixes et allemandes, qui sont restées. Egalement reste le fumier des écuries en quantité suffisante pour tous les jardins et champs.

En résumé, le dommage causé aux usines est immense : leur remise en état et en activité exigera un temps dont on ne peut prévoir la durée, vraisemblablement longue, même si on récupère le matériel volé et emporté en Allemagne.

3° EGLISE. - CIMETIERE. - Extérieurement, l'église a bonne apparence; sauf quelques vitraux cassés par place, les dommages ne semblent pas importants : la toiture paraît en assez bon état, de même la tour et le clocher; mais l'horloge a disparu (comme d'ailleurs celle de la Cotonnière), et les cloches probablement ont été enlevées; mais le Maire n'a pu pénétrer dans l'intérieur de l'église, n'ayant les moyens ni d'ouvrir ni de forcer les portes hermétiquement closes, y compris celle de la sacristie qui était retenue à l'intérieur par un câble en acier dans la direction du maître-autel. Il sera peut-être prudent de pénétrer dans l'église par une fenêtre. Les grilles du square ont été enlevées, ainsi que la grille d'entrée.

Le CIMETIERE a été respecté. Quelques dalles de tombes ont été soulevées et déplacées, probablement pour y chercher des cachettes. En tout cas, pas de profanations. Dans le milieu du nouveau cimetière, sont des tombes allemandes bien soignées. Le corbillard a disparu.

4° RUES, CHEMINS ET PLACES. - Ne sont pas en très mauvais état, surtout les rues : cependant il y aura des dépenses sérieuses de réfection pour revenir à l'ancien état.

Deux voies ferrées étroites, traversent le Val, desservant les usines, et vont à Cirey, l'une par la rive gauche du ruisseau du Val, et l'autre par la rive droite, sur la nouvelle route.

Le Canal de l'usine Bechmann n'a pas été touché; le Bornabois n'a pas été abattu, comme on le disait : les Allemands y ont installé un plan incliné à deux voies, qui apportait le sable et le gravier des Carrières de Petitmont, derrière l'usine Bechmann.

5° ECLAIRAGE. - Le réseau de distribution intérieure du village, ainsi que les lampes, existent.

6° FONTAINES. - Pour des raisons à déterminer par une visite plus prolongée, la conduite à haute pression ne fonctionne plus; cependant elle existe au moins dans la traversée du village, car on ne voit pas trace d'enlèvement de la canalisation. Donc les quartiers de Maix Gameron, Châtillon, Molière, Jean Mariotte et dans la Grande-Rue, les fontaines, qui étaient alimentées par la haute pression, ne le sont plus. Seule la conduite à basse pression (source Norroy) fonctionne, mais mal. De même fonctionnent les fontaines qui ont leur source particulière, telles que Rayeterre, la Fontenotte, etc... Bien entendu, tous les accessoires en cuivre des fontaines (jettoirs, robinets, trop-pleins) ont disparu. Le rétablissement du service des eaux sera la première chose à faire, pour rendre le Val habitable dans tous les quartiers.

Tel est, dans son ensemble, l'état de VAL-ET-CHATILLON, où il serait ingrat d'oublier la vierge de Lourdes, demeurée intacte dans sa grotte, depuis laquelle, après avoir préservé, par une évacuation générale DANS LES LIGNES FRANCAISES, toute la population de la souillure et de la cruauté boches. Elle n'a cessé de veiller, seule au milieu des barbares, sur notre petite patrie, dont la gratitude s'exprimait déjà dans un modeste et touchant ex-voto que le Maire trouva, déposé la veille, aux pieds de la Vierge protectrice du Val, sauvé et reconnaissant.

CONCLUSIONS

Il est évident que dans l'état exceptionnel de conservation où se trouve le Val, les habitants pourraient y rentrer de suite, même pour l'hiver (car il y a des moyens de chauffage et du chauffage assurés) si on était certain d'un ravitaillement régulier; mais le plan de l'intendance militaire, de qui relève ce ravitaillement pour l'instant, est d'assurer d'abord l'alimentation de l'Alsace et des communes libérées, où il est resté des habitants pendant toute l'occupation allemande.

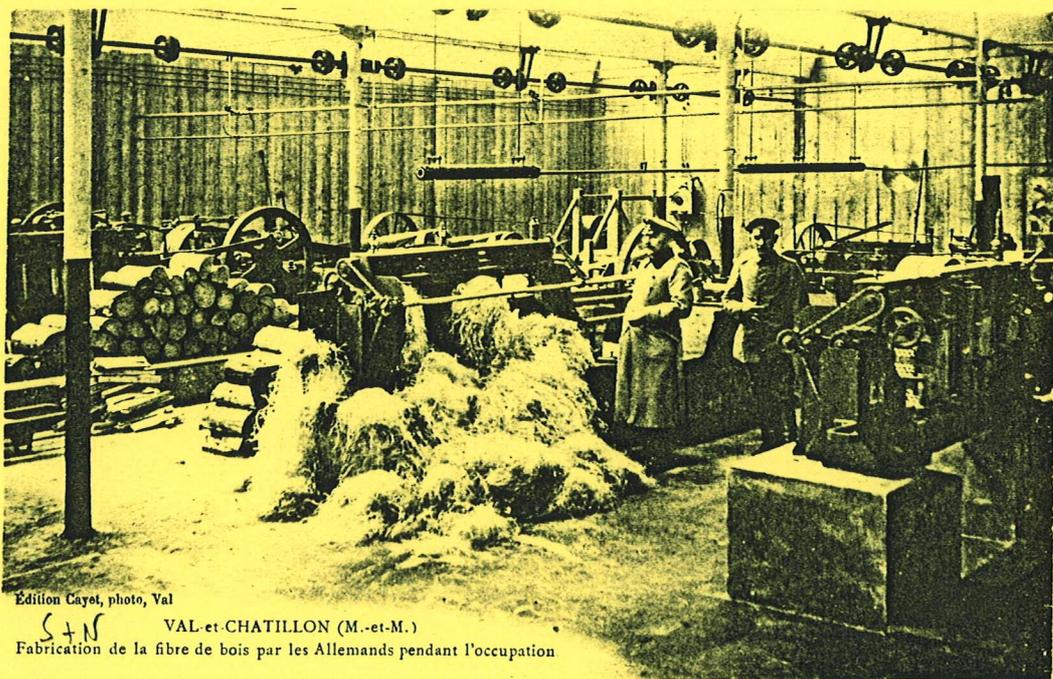
On ne peut donc fixer ni même prévoir comme très prochainement et favorablement résolue cette question de notre ravitaillement, qui permettrait le retour GENERAL des habitants, dont la patience devra encore tenir probablement pendant deux ou trois mois. D'autre part, la question des salaires est grave et capitale pour tous ceux qui ne peuvent vivre par leurs propres ressources. Cependant chacun peut rentrer à ses risques et périls; il est même à désirer qu'une cinquantaine de familles puissent venir se réinstaller au Val et s'arranger pour y vivre. Elles y trouveront du travail rémunéré au moins pendant les premiers temps; car il va falloir faire place nette dans les bâtiments communaux, dans les usines, dans les maisons etc..., grouper tous les meubles, après les avoir nettoyés, pour que chacun, s'il se peut, retrouve son bien ou partie de son bien. Il y aura aussi les travaux de voirie, de forêt, la culture des champs, des jardins, et peut-être d'autres occupations imprévues qui permettront d'atteindre l'époque où le matériel des usines se reconstituera et se remontera.

Pour ces premières familles, rentrant au Val, et dont la présence assurerait la garde du village qu'il ne faudrait pas laisser aux mains des maraudeurs, le Maire pourra assurer vraisemblablement le ravitaillement. Toute demande devra lui être adressée à NANCY, 40, RUE GAMBETTA, jusqu'à nouvel avis, et ne sera favorablement accueillie et autorisée que si elle concerne des personnes pouvant vivre par leurs propres ressources, ou des travailleurs vraiment utiles à la remise en état de la commune. Cette précaution n'aura plus sa raison d'être, le jour où le ravitaillement de toute la population sera garanti; mais en attendant ce jour, il convient d'être prudent et patient.

Le Maire, avant de signer ce rapport, salue affectueusement ses concitoyens dispersés dans toute la France, et les prisonniers rapatriés. Comme eux, il aspire au jour heureux où le Val, reconstitué, retrouvera sa prospérité des belles années de paix, avec ses habitants réunis dans une concorde douce et reposante, pour honorer la mémoire et la vaillance de nos chers disparus, dont le sang généreux prépara la Victoire !

LE MAIRE DE VAL-ET-CHATILLON

R. VEILLON.



Edition Cayot, photo, Val

S + N VAL-et-CHATILLON (M.-et-M.)
Fabrication de la fibre de bois par les Allemands pendant l'occupation

LA PROCEDURE D'O.P.A.H. (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)

La procédure d'O.P.A.H. est en cours.
Celle-ci permet d'obtenir des avantages particuliers pour l'amélioration de votre logement.

L'O.P.A.H. est une opération exceptionnelle qui ne se fait qu'une fois.

Profitez-en si vous pouvez en bénéficier et n'hésitez pas à vous renseigner :

- en mairie : 83 42 51 07
- auprès de M. FRISSARD : tél. 29 41 12 44
- auprès de l'ARIM : tél. 83 37 20 24

MIEUX HABITER DEMAIN

Amélioration de l'habitat

L'opération vise à donner à chacun les moyens d'améliorer le confort des logements qu'il loue ou qu'il habite.

**Nous vous aidons
gratuitement
à constituer vos dossiers**
Ne pas commencer les travaux avant l'accord des subventions

Permanences de Roger ALEMANI, chargé d'opération

CIREY SUR YEZOUZE Le 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois de 10 h à 12h en mairie.
tél. 83 42 50 27

Nov 88

EPCI des Lacs 54 540 PIERRE-PERCEE
Tél: 29 41 12 44

arim
région lorraine

LES GARS DU VAL

=====

SECTION CROSS

=====



L'année 1987-1988 se révèle un peu moins satisfaisante que les précédentes, mais la section saura surmonter cette défaillance passagère.

Cependant, près de 130 sorties sont enregistrées pour les 4 adultes et les 14 enfants et adolescents qui s'entraînent toujours aussi régulièrement, deux fois par semaine, sous la responsabilité de M. Pierre CAYET et de M. Jean-Paul FRANCK, entraîneurs bénévoles.

Les membres de la section ont participé à l'opération Saint Jacques de Compostelle, le jour du

cross Cirey-Val, et le lendemain matin surtout, pour la transmission du bâton de pèlerin à BACCARAT.

Les résultats de Pierre CAYET et de Jean-Paul FRANCK, qui est maintenant licencié NAEC, mais court le plus souvent possible sous nos couleurs, sont toujours aussi satisfaisants, et leurs concurrents ont raison de craindre "les Renards du Val". Francis GUENOT et Cyril SIMONET sont maintenant eux aussi connus dans les rencontres du département. Signalons qu'au cross UNSS, deux de nos jeunes ont remporté la première place, sur quatre enregistrées par le Collège de Cirey (Yannick ARSON, benjamin; Cyril SIMONET, cadet).

Les adolescents et les enfants de la Section peuvent être encouragés: les résultats, dans ce sport, ne sont pas immédiats, ils ne récompensent qu'une longue suite d'entraînements et d'efforts physiques parfois éprouvants.

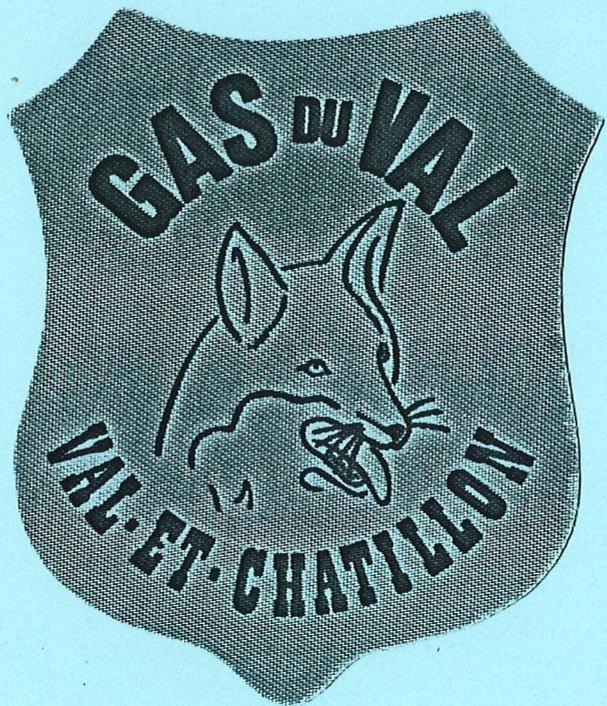
Une enquête auprès des spectateurs de la représentation théâtrale de février va être réalisée, avant d'envisager le renouvellement de cette expérience en janvier ou février 1989.

Le 4ème Grand Prix de la Forêt du 12 juin a réuni un nombre record de participants : presque 200. Les 22 coupes attribuées (dont 5 à nos membres) n'ont récompensé que les premiers de chaque catégorie, mais tous les concurrents sont à applaudir. Que les habitants du Val soient nombreux à le faire le 18 juin 1989, pour le 5ème Grand Prix de la Forêt, où nous espérons dépasser le nombre de 200 concurrents.

La Section a besoin de nouveaux membres; que les volontaires, enfants ou adultes, ne craignent pas de se faire connaître.

Bureau de la Section :

- PRESIDENT : M. André LAURAIN
- VICE-PRESIDENT : M. Alain GERARD
- TRESORIER-SECRETAIRE : M. Roger MARRANT
- ENTRAINEURS : M.M. Pierre CAYET et Jean-Paul FRANCK
- MEMBRE : M. Michel OBELTZ



LA JEUNESSE SPORTIVE
 =====

VAL-ET-CHATILLON
 =====

Actuellement, la J.S. Val se trouve en 3ème position avec 4 points au classement général de son groupe de 3ème division qui se compose de 9 équipes.

L'équipe remonte la pente grâce à une meilleure entente au sein du club et à un recrutement qui doit la conduire au meilleur niveau, pour peu que la population du Val vienne la soutenir dans ses efforts, notamment lors des matchs à domicile et à leur organisation pour la saison 1988-1989. Elle désirerait un recrutement de jeunes pour la saison 1989.

La société compte actuellement 15 joueurs licenciés. Son bureau se compose comme suit :

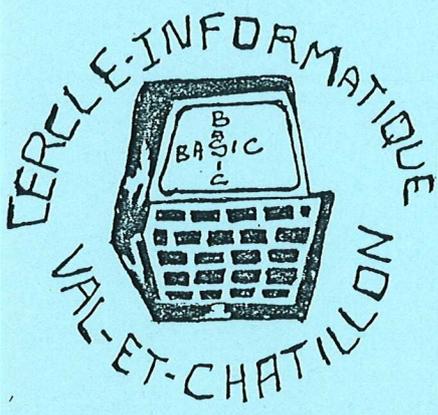
- PRESIDENT : CRESSIOT André
- VICE-PRESIDENT: KAPPLER Noël
- SECRETAIRE : CONOT Anne-Marie
- TRESORIER : KUHNER Denis

Au cours de la saison, la société a organisé les FEUX DE LA SAINT JEAN au mois de juin et le Challenge du Conseil Général au mois d'août.

Le Président,
 CRESSIOT André;

-----oooOooo-----

CLUB INFORMATIQUE
 =====

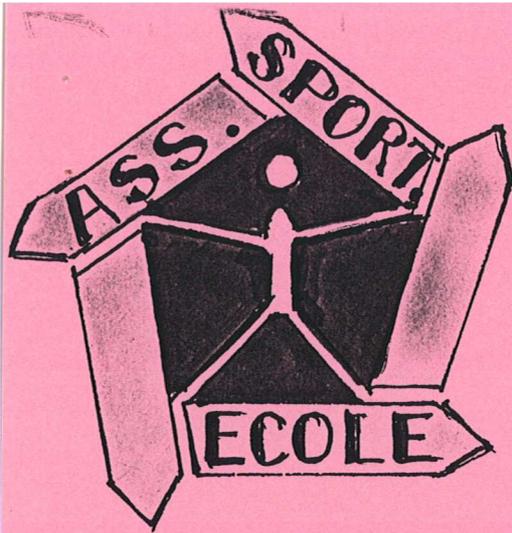


Malgré les départs regrettés de Francis GERARD et Fabrice EHRLE, le Club Informatique fonctionne toujours chaque vendredi de 20 H. à 22 H.

Le Club serait très heureux d'accueillir de nouveaux adhérents et un moniteur bénévole pour lui redonner vigueur.

Si un nombre suffisant d'écoliers et collégiens se faisaient connaître, nous pourrions envisager une séance supplémentaire pour eux le mardi.

Tous les membres vous souhaitent une bonne année 1989.



ASSOCIATION SPORTIVE DE L'ECOLE

Première année de fonctionnement pour l'Association Sportive de l'École mais une année bien remplie. En effet, l'Association a organisé avec Petitmont trois réunions inter écoles qui ont été bien accueillies par les enfants et les enseignants.

Nous avons clôturé l'année scolaire par une kermesse. La musique du Val et le groupe dansant de Mme DRION ont animé l'après-midi ensoleillé. Cette journée a connu un vif succès auprès des parents d'élèves présents.

Un rallye promenade s'est déroulé en octobre, mois peu chargé en événements. Les participants ont apprécié la matinée riche en surprises ; un repas de plus de 100 personnes a continué la journée et l'après-midi permit à chacun de faire preuve d'ingéniosité.

Le Bureau est donc satisfait de cette année et tient à remercier tous les volontaires qui ont permis de réaliser nos projets ; nous souhaitons à tous une bonne année 89.

Composition du Bureau :	- Président	MARRANT Roger
	- Vice-Président	DUBAS Christine
	- Trésorier	BENA Patrick
	- Secrétaire	ETIENNE Françoise

=====

Les tireurs ont participé à une douzaine de rencontres situées aux quatre coins du département. Actuellement, 7 tireurs font partie de l'effectif, c'est peu ! Il serait souhaitable que de nouvelles recrues viennent en renfort.

Afin de relancer le tir, le Comité de la Section envisage de créer un stand dans un bâtiment désaffecté de l'ancienne Cotonnière pour y pratiquer le tir à la 22 LR; de nombreuses personnes du canton désireraient voir s'ouvrir un pareil stand. Le Comité tient à disposition de toute personne intéressée, tous les renseignements nécessaires.

Les entraînements à la salle Robinson ont lieu :

- le dimanche de 10 H. à 12 H.
- le mercredi de 19 H. à 21 H.

Venez nombreux et meilleurs voeux à tous.

LE PRESIDENT,
LAUDO Alex

FANFARE DU VAL

=====

Votre fanfare, toujours présente, est en bon fonctionnement, malgré un mauvais coup de roulis accusé en début d'année. Pourtant, à ce moment, le bateau a supporté la violence, perdant dans la tempête quelques unités naufragées, mais se retrouvant face au vent, fort de ses rescapés au coude à coude. A la barre, le Capitaine Patrick COUTURIER, aidé dans sa tâche par ses fidèles anciens et ses jeunes pleins de bonne volonté.

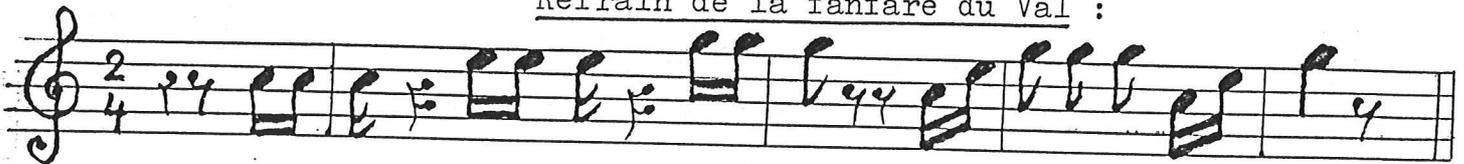
Le navire a vaincu. Bravo à tous !...

Ainsi, la FANFARE des Renards a pu assurer les Services demandés tout au cours de l'année, d'abord ici à Val, et ensuite en se déplaçant à PETITMONT, PEXONNE, BENAMENIL, LORQUIN, ST QUIRIN, autant de pays où ses prestations de tenue et d'exécution ont été très remarquées et très appréciées.

C'est très bien les jeunes, continuez dans cette voie en pensant à être toujours la fierté de votre Val.

Tous les Renards sont contents de vous. Merci.

Refrain de la fanfare du Val :



Halte là
Halte là
Halte là
Les renards sont là. Les renards...!

Le président :
André DENIS

CLUB VOSGIEN

=====

Le Club Vosgien Section de la Vezouze, a eu pour l'année 1988 et sur VAL-ET-CHATILLON, une satisfaction en ce sens, que de nombreux jeunes de Val se sont montrés actifs au sein de la Section participant aux sorties et même aux réunions.

Il est normal de les nommer :

- Murielle et Emmanuel EBEL
- Murielle et Lionel BOUQUET
- Murielle ARSON
- Patrice CABLE
- Bruno MAZIN
- Claudine CHATEL

Ils ont par leur présence redonné la place prépondérante que VAL-ET-CHATILLON et ses habitants ont toujours eu à l'égard du Club Vosgien.

En 1988, 28 sorties officielles ont réuni 566 participants, soit à des marches pour le plaisir, soit à des journées de travail balisage de sentiers ou autres manifestations.

Nous n'oublions pas la vocation que s'est tracée le Club Vosgien un certain 11 août 1931 à VAL-ET-CHATILLON :

Faire connaître notre chère montagne, la faire apprécier aux citadins, car il faudra croire de plus en plus à l'impact tourisme, afin que ce créneau puisse attirer vers la nature les gens des grandes villes, assommés par le bruit, la pollution, le macadam, le bus.

Ils reviennent vers la campagne, ils recherchent même la solitude sur les sentiers, en groupe ou en famille.

Sachons les accueillir en leur offrant de bons sentiers, un bon séjour au refuge.

Nous nous devons dans ce monde trop trépidant... de redonner le goût de la nature propre; à tous les amateurs de calme, à tous ceux qui veulent faire une pose pour repartir plus fort dans le tourbillon de la vie moderne.

Tous nos sentiers vous invitent à une sortie, petite ou plus grande selon vos capacités.

Au fait, habitants de VAL-ET-CHATILLON, combien êtes-vous à avoir fait une fois le circuit des Roches d'Achiffey ?

Il est de toute beauté presque à votre porte, alors, bonne promenade... et merci de nous faire connaître auprès de vos amis.

Le PRESIDENT,
G. EPPE



L'ASSOCIATION FAMILIALE RURALE
=====

66 familles adhèrent actuellement à l'Association Familiale, ce qui représente 80 personnes inscrites au Club 3° Age, 30 au Club Féminin, certaines dames fréquentant l'un et l'autre.

Les réunions bi-mensuelles, régulièrement suivies au Club Féminin, le sont beaucoup moins au Club 3° Age, surtout par les messieurs; il semblerait que même les retraités n'aient pas deux après-midi par mois à consacrer à leurs amis. Dommage et un peu décourageant pour les bénévoles qui sont là, chaque fois, pour accueillir et servir les participants; un petit effort, s'il vous plaît, vous leur feriez tellement plaisir !

Manifestations et sorties :

Défilé carnavalesque, bal de Pâques, repas choucroute sont devenus traditionnels et connaissent toujours le même succès.

Les membres du Club 3° Age ont été conviés, comme chaque année à un goûter à Noël, à deux repas gratuits, l'un en mars à Val, l'autre en juin à LUTZELBOURG avec visite de la cristallerie de Vallerysthal. Ils ont participé à une journée organisée par la Fédération Départementale des Associations Familiales qui regroupait à Banlieu-Parc de très nombreux Clubs 3° Age de la région.

Le séjour dans la magnifique région des Cévennes, début juin, a été fort apprécié par les participants, peu nombreux, hélas !

Nous avons depuis la rentrée quelques difficultés avec les sorties-piscines ; les adultes, premiers partants, ont quelque peu déserté; bon nombre de jeunes, poursuivant leurs études à Lunéville ne peuvent plus nous accompagner. Nous avons pris contact avec la M.J.C. de Cirey pour essayer de sauver ce service et faisons également appel aux habitants de Val. La natation, c'est un excellent moyen pour conserver la forme !

Tout comme la gymnastique; les dames qui font un effort pour être présentes aux séances du lundi le savent bien. Je les félicite pour leur assiduité et les en remercie. C'est encourageant.

A signaler encore que depuis septembre, à la demande de l'Association Familiale, un pédicure-podologue dispense ses soins, le quatrième samedi de chaque mois, au local du Club. Ce service est évidemment ouvert à tous ; il suffit de prendre rendez-vous chez Mme CHAROLET Denise.

Au plaisir de vous retrouver, nombreux, aux Clubs, afin que vive bien notre Association.

Bon Noël et Bonne Année à tous.

LA PRESIDENTE,

DARDAINE Jacqueline.

=====
Section de VAL-ET-CHATILLON
=====ACTIVITES EN COURS D'ANNEE

Comme chaque année, la Section est présente ou organise les cérémonies officielles publiques de commémoration. Nous enregistrons avec satisfaction, une lente mais constante progression du taux de participation. Cependant, il reste beaucoup à faire sur la question PAVOISEMENT.

Pour mémoire :

DIMANCHE 10 JANVIER : Fête de la galette des rois à la salle des fêtes - 96 participants-
Présentation des voeux aux autorités locales et à la population dans l'ambiance habituelle.

SAMEDI 5 MARS : Assemblée générale de la Section. 30 camarades étaient présents pour entendre le rapport moral et le bilan financier.

DIMANCHE 29 MAI : Sortie familiale annuelle.- 52 participants -. Divers incidents tragi-comiques émaillèrent cette journée qui fut loin d'être monotone.

DIMANCHE 05 JUIN : Malgré la distance, présence d'une délégation avec drapeau au 58ème Congrès Départemental de l'A.M.C. à REHON(Pays-Ht) Au cours de cette manifestation, notre camarade Jean DEBS, Vice-Président et Secrétaire de la Section s'est vu remettre le diplôme d'honneur de l'Union Fédérale des Anciens Combattants en remerciement des services rendus à la cause.

SAMEDI 18 JUIN : A 18 heures, cérémonie de commémoration du 48ème anniversaire de l'appel lancé par le Général DE GAULLE le 18 juin 1940, suivie d'un hommage aux morts des combats d'Algérie à l'initiative du Président de Section et ce, en l'absence de directives officielles.

DIMANCHE 19 JUIN :Présence d'une délégation avec drapeau conduite par le Président à la cérémonie du souvenir organisée par la Commune de TANCONVILLE en hommage aux combattants du 153ème R.I. tombés en juin 1940 dans les forêts de BLAMONT-TANCONVILLE.

MARDI 21 JUIN : Présence d'une délégation avec drapeau à la cérémonie du souvenir organisée au monument aux morts de CIREY par la section U.N.A.C.I.T.A. en hommage aux combattants d'Algérie.

MARDI 1er NOVEMBRE : Pour la première fois à la demande du Président cantonal, l'A.M.C. est chargée de la quête nationale au profit du SOUVENIR FRANCAIS. 282,40 francs ont ainsi été collectés. Merci à tous les généreux donateurs.

8 MAI ET 11 NOVEMBRE : Cérémonies officielles de commémoration après l'office religieux.-Vin d'honneur offert par la Commune et sauf pour le 8 mai, banquet traditionnel avec 98 participants.

DIMANCHE 20 NOVEMBRE : Devant le monument FFI à Cirey, notre camarade Pierre NOEL se verra remettre l'insigne de chevalier de la légion d'honneur au titre de combattant de la résistance. Nous lui adressons nos plus sincères félicitations. Une délégation avec drapeau assistera à la cérémonie.

CONCLUSION : Nous espérons TENIR et faire aussi bien en 1989 pour l'honneur de notre commune. Dans ce résumé des activités, n'apparaissent que les événements essentiels. Sont exclus les obsèques des membres adhérents pris en charge par la section, les subventions,...

Sincères salutations.

LE PRESIDENT,

HERY Raymond

COMITE DES FETES
=====

Comme chaque année, le Comité des Fêtes a organisé diverses manifestations telles que :

- l'accueil du Pèlerinage de St Jacques de Compostel
- l'organisation des festivités nationales du 14 juillet
- l'organisation de l'arbre de Noël des enfants des écoles avec la participation de la commune
- l'organisation du réveillon de la St Sylvestre

Le Comité des Fêtes a effectué l'achat d'une sonorisation mobile disponible pour toutes les sociétés, de même qu'il a attribué des subventions aux sociétés.

Le Comité des Fêtes a renouvelé son bureau comme suit :

- PRESIDENT : M. BESNARD Louis
- VICE-PRESIDENT : M. KUHNER Denis
- SECRETARE : M. BESNARD Pierre
- SECRETARE-ADJOINT: M. GRANDJEAN Olivier
- TRESORIER : M. KAPPLER Noël
- TRESORIER-ADJOINT : M. GUENOT Jean-Pierre

Le Président,
BESNARD Louis

AVEC LES POMPIERS
=====

Les sapeurs-pompiers de VAL-ET-CHATILLON vous remercient pour l'accueil sympathique que vous leur avez réservé lors de la présentation de leur calendrier.

Rien de particulier à signaler en ce qui concerne les interventions effectuées cette année. Il n'y a pas eu de gros sinistre. Dans le domaine sportif, toujours de bons résultats:

CROSS D'ARRONDISSEMENT à VAL - Seniors: J-P FRANCK (1er) - Francis GERARD (8ème) - Pierre BESNARD (18ème)
Super vétéran: Pierre CAYET (1er)

CROSS DEPARTEMENTAL en FORET de HAYE - Seniors : J-P FRANCK (5ème/164)
Francis GERARD (55ème) - Pierre BESNARD (83ème)
Junior: Francis DUCHESNE (3ème/37)
Super vétéran : Pierre CZYET (2ème/39)

CROSS NATIONAL à CAGNES SUR MER - Séniors: J-P FRANCK (184ème/350)
Super vétéran : Pierre CAYET (55ème/297)

Cette année, un investissement pour remplacer la moto-pompe a été nécessaire. C'est en effet à cette condition que le corps de sapeurs-pompiers reste intégré au centre de secours de Cirey. Dans le cas contraire, la commune paierait au Service Départemental d'Incendie une redevance bien plus élevée que le prix de remplacement de cette moto-pompe.

CHEZ LES CHASSEURS de l'A.C.C.A.

=====

La chasse n'est plus ce qu'elle était il y a seulement une vingtaine d'années. Tout évolue vite à notre époque, y compris la chasse et les chasseurs.

Désormais notre "sport" ne se résume plus à tirer des animaux passant à portée de fusil. L'institution du plan de chasse, l'obligation du tir à balle des grands animaux ont, certes, apporté certaines contraintes aux chasseurs qui, avant d'appuyer sur la gâchette, doivent s'assurer que l'animal visé entre bien dans la catégorie de gibier autorisé. Les consignes de tir données avant le départ de la chasse doivent être impératives.

Moyennant quoi - il n'y a pas de secret - on a assisté à un accroissement spectaculaire et rapide des populations de cervidés dans les secteurs où les chasseurs sont sérieux et appliquent les règles essentielles, à savoir :

- Respect du plan de chasse attribué
- Tir prioritaire des animaux déficients et des jeunes
- Respect des bêtes meneuses et des meilleurs géniteurs

En échange de ces règles disciplinaires parfaitement comprises et acceptées, les chasseurs de l'A.C.C.A. du Val ont la satisfaction de voir du gibier à défaut de pouvoir toujours le tirer.

Membre du G.I.C (Groupement d'Intérêt Cynégétique) de Bousson et Chatillon, notre association investit dans le nourrissage du gibier (agrainage automatique, apport de nourriture d'appoint) et l'aménagement de iradors permettant la chasse sélective du chevreuil et du cerf.

Un seul regret : malgré les efforts entrepris et les investissements réalisés, les sangliers sont rarement au rendez-vous de nos chasses.

Roland DARDAINE

Vice-Président :



Heureuse ouverture le 16 octobre dernier...

ASSOCIATION DES VEUVES CIVILES, CHEFS DE FAMILLE.

En octobre 1986, s'est crée à CIREY une section de l'association des Veuves Civiles chefs de famille, pour les cantons de BLAMONT, BADONVILLER, CIREY.

Cette association est rattachée à la F.A.V.E.C. à PARIS. La responsable de la section de CIREY-VAL est Madame Georgette KLEIN de PETITMONT. Actuellement, 40 adhérentes pour la plupart de VAL et de CIREY composent la dite section.

L'association a pour but d'informer les veuves sur leurs droits, de les aider dans leurs démarches et les défendre devant les pouvoirs publics.

Tous les 4 ans environ a lieu un congré national dans une grande ville de France. Il y a eu BORDEAUX, NICE et cette année PARIS. Des motions sont présentées, c'est ainsi que nous avons obtenu notamment l'allocation orphelin, l'allocation de veuvage, 52% de la pension de reversion au lieu de 50 et cela à 55 ans alors qu'initialement, c'était 60 ans.

Sur le plan départemental, une assemblée générale se tient en février dans un grand centre. Cette année, elle eut lieu à PONT A MOUSSON, l'an prochain ce sera à NANCY. Rapports financier et moral y sont présentés.

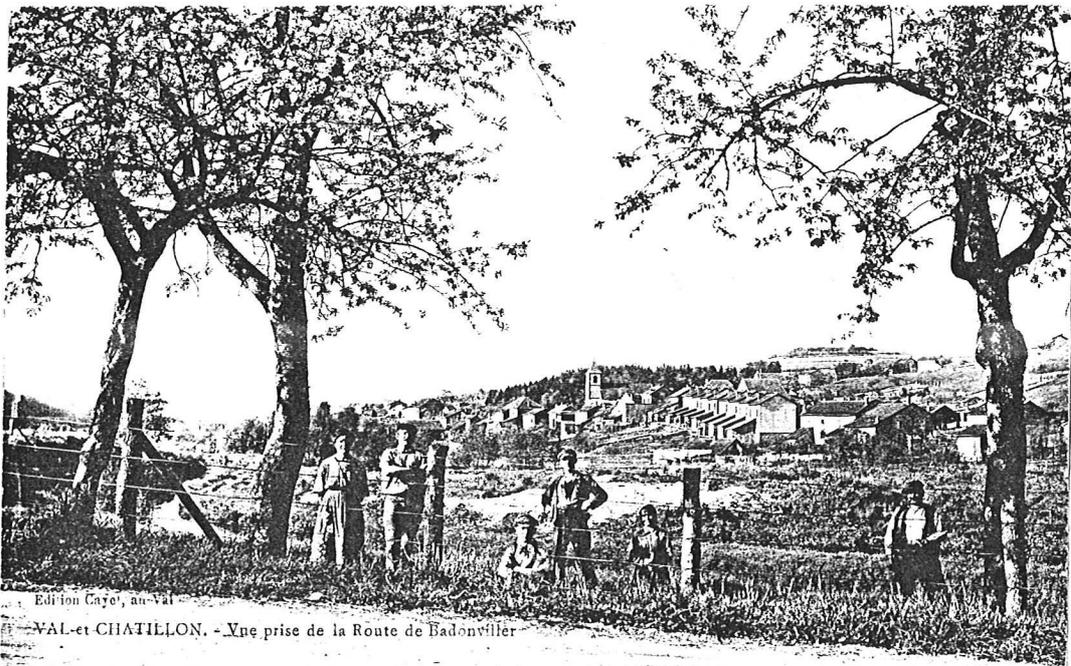
Fin juin, un voyage regroupe les adhérentes du département. Le dernier à eut lieu dans les Vosges Saônoises (Les Petits Thons).

Sur le plan local, outre goûter ou repas, un rallye rassemble les sections de BACCARAT et CIREY et nos amis d'ELOYES. Le dernier nous a mené à l'école horticole de ROVILLE AUX CHENES et à la forteresse de CHATEL SUR MOSELLE.

N'oublions pas que plus nous serons d'adhérentes, plus l'association aura d'impact sur les pouvoirs publics. Des veuves, il y en a toujours eues et il y en aura toujours. Etre jeune veuve aujourd'hui avec des enfants à élever n'est pas drôle.

KLEIN G.

Il convient de noter également l'activité du comité de la section COOP. Chaque année, plusieurs voyages sont organisés ainsi que le goûter des anciens sociétaires. Cette année, le voyage de printemps a eu lieu en Alsace du Nord, (visites d'une chocolaterie à HAGUENAU et du port de STRASBOURG.) Celui d'été se fit en Forêt Noire et le troisième en octobre nous conduisit en Alsace du Sud.



Edition Caye, au Val
VAL-et-CHATILLON. - Vue prise de la Route de Badonviller

MOTS CROISES

HORIZONTALLEMENT

- 1° Vieille route du VAL.
- 2° Harengs fumés. Etudiant étranger nourri logé contre services.
- 3° TALON mélangé.
- 4° Lieutenant. Sa Majesté. Article.
- 5° Contraire de doux. Il a connu quarante voleurs.
- 6° Coutumes. Fin de vie. Ville d'arènes.
- 7° Manoeuvre spécialisé. Monnaie roumaine. Agent de liaison.
- 8° Offre Publique d'Achat. Capitale LIMA.
- 9° Souleva. Etablissements.
- 10° Posséda. Donc su. Sur la gamme.
- 11° Lutte. Règle. Dans le vent.
- 12° Comme un ver. Lettre grecque. Enleva.
- 13° Appellation d'Origine Contôlée. Avalé. Raire.
- 14° Siffla. Personnel.
- 15° Service de renseignements. Distraction. OLP moins un tiers.
- 16° Usée. Démonstratif. Voyelles.
- 17° Dans PUIITS. Drame.
- 18° Notre emblème l'est. Cette rue fait de la farine.

VERTICALEMENT

- 1° 1992. Enlever les mauvaises herbes.
- 2° Le nouveau sélectionneur de FOOT y débuta. LOUP en désordre. 2 romain.
- 3° Traité historique. Rue où Martin y travaille.
- 4° Forme de AVOIR. Enfilas. Cuivre.
- 5° Percée. Terme. Rue de notre VAL.
- 6° Docteur. Bande. Début de mutinerie. Note à l'envers.
- 7° Patron d'un village voisin. Changer d'air. Pronom personnel. Sève.
- 8° Consonnes. de REPU. Cette rue porte le nom d'un physicien. OR inversé. Touché.
- 9° Indispensable à la vie. Douzième répétée. Usages. C'est la vue. Article étranger.
- 10° Attachée. Cérémonial. Perdu ses couleurs.
- 11° Dérivé de l'urine. Saint. Notre emblème. Chevalier de LOUIS XV.

MOT A TROUVER

1	2	-	3	4	5	6	7	8	9
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1					2						
2											
3							1				
4											
5									3		
6											
7											
8			4								
9											
10											
11							9				
12				5							
13								6			
14											
15											
16				7							
17											
18											8

: Par Muriel et Michel LAMBOUR

HISTOIRE A DOMIR A DEBOUT...

Les médias, et d'autres, nous abreuvent continuellement de chiffres, des données corrigées du taux de chômage au résultat du dernier sondage en passant par le déficit de la sécurité sociale (sans parler de celui de la SNCF).

Pourtant il paraît que l'on fait dire aux chiffres ce que l'on veut.
Et si c'était vrai ?

Trois étudiants entrent dans un grand restaurant et, au garçon, commandent chacun un demi.

Le demi valant 10 F., ils paient chacun au garçon avec une pièce de 10 F.

Ce dernier présente donc 30 F. à la caisse. Le caissier, se disant que des étudiants ne devaient pas être très argentés, décide de faire une remise de 5 F. sur le total.

Le garçon, chemin faisant, se dit : "5 F., ça n'est pas divisible par 3, je vais garder 2 F. et redonner 3 F."

Il redonne donc 1 F. à chacun.
Les étudiants ont donc payé chacun 9 F.

$$9 \text{ F.} \times 3 = 27 \text{ F.}$$

$$27 \text{ F.} + 2 \text{ F. dans la poche du garçon} = 29 \text{ F.}$$

Il manque 1 F. ! Où est-il passé ?

ooOoo

La même histoire, avec une variante, donne un résultat différent :

Le jour suivant, les 3 étudiants retournent au grand restaurant. Cette fois, l'un des 3 fait savoir que c'est lui qui paie la tournée (ce qui n'échappe pas au garçon).

Même prix, même remise de 5 F. à la caisse, mais le garçon sachant qu'il ne rendra qu'à un seul se dit : " cette fois, je garde 3 F. et je redonne 2 F."

Il redonne 2 F. à l'étudiant.

$$\text{L'étudiant a donc payé } 30 \text{ F.} - 2 \text{ F.} = 28 \text{ F.}$$

$$28 \text{ F.} + 3 \text{ F. dans la poche du garçon !}$$

Tiens ? il y a 1 F. de trop !



Val - Frankreich)



CONCLUSION

Merci d'avoir eu la gentillesse de nous lire jusqu'au bout.

Par ce bulletin - dont vous voudrez bien excuser les imperfections et les omissions - nous avons cherché à vous informer, à vous intéresser, et pourquoi pas, à vous divertir.

Nous espérons y être parvenu.

Les Adjoints, les Conseillers Municipaux, les Responsables des Sociétés, le Personnel communal et moi-même, vous présentons nos vœux les plus chaleureux pour l'Année Nouvelle.

Bonne santé à toutes et à tous,

et bonne chance à
VAL ET CHATILLON pour 89



POUR LA MUNICIPALITE,

le maire.

